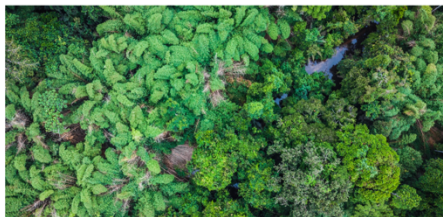


Forum Investir en Afrique

Les articles du journal économique L'Opinion



WinstantGold



Notes de lecture

Table des matières

Introduction — Forum Investir en Afrique	3
Synthèse des articles publiés.....	4
1. Un constat initial : abondance de ressources, pauvreté structurelle	4
2. Une réponse systémique : le programme Axis	4
3. Une transformation de la chaîne de valeur	4
4. Un nouveau modèle de répartition de la valeur	5
5. Une ambition politique et géopolitique.....	5
6. Une convergence entre finance, technologie et développement durable.....	5
Conclusion	5
Article 1 L’Opinion	7
Article 2 L’Opinion	9
Article 3 L’Opinion	11
Article 4 L’Opinion	13

Introduction — Forum Investir en Afrique

Présentation publique du programme AXIS — Le 9 avril 2026, le journal économique L’Opinion, en partenariat avec le CIAN (Conseil français des investisseurs en Afrique), organisait au Novotel Paris Tour Eiffel l’édition 2026 du Forum « Investir en Afrique ». À cette occasion, Monsieur Alain Lemieux, président de la société Phoenix Capital BV, y a présenté le programme national AXIS développé en République démocratique du Congo, ainsi que son projet pilote WinstanGold, construit à partir des initiatives MACC (Marché du carbone communautaire) et GoldConnect.

Les commentaires d’un journaliste — Dans ce contexte, une série d’articles publiés par le journaliste Rémy Darras dans les colonnes numériques de L’Opinion (édition du 9 avril 2026) apporte un éclairage détaillé sur les fondements, les objectifs et les mécanismes de ce programme ambitieux. Ces contributions permettent de mieux comprendre les enjeux économiques, technologiques et politiques liés à la transformation du modèle de valorisation des ressources naturelles en RDC.

Une synthèse, des résumés — Le présent document propose, dans un premier temps, une synthèse structurée de l’ensemble de ces articles, afin d’en dégager les principales lignes directrices. Il présente ensuite les résumés détaillés de chacun des articles, permettant d’approfondir les différents aspects du programme AXIS, depuis la tokenisation des ressources jusqu’aux implications en matière de développement, de souveraineté et de transition écologique.

Synthèse des articles publiés

Une transformation — Les quatre articles de L’Opinion, tous signés par Rémy Darras, décrivent une transformation systémique du modèle économique de la République démocratique du Congo (RDC), articulée autour du programme Axis. Celui-ci repose sur une innovation centrale : la tokenisation des ressources naturelles, combinée à des technologies avancées (blockchain, drones, traçabilité ADN), afin de répondre à des enjeux économiques, politiques et environnementaux majeurs.

1. Un constat initial : abondance de ressources, pauvreté structurelle

La RDC se caractérise par un paradoxe : elle dispose d’immenses richesses naturelles (or, forêts, biodiversité), mais la majorité de sa population vit dans une grande pauvreté. Cette situation s’explique par plusieurs facteurs structurels :

- ⚡ domination de circuits informels (notamment dans l’or, dont 90 % échappe aux circuits officiels)
- ⚡ captation de la valeur par des intermédiaires ou des acteurs étrangers
- ⚡ conflits armés financés par l’exploitation illégale des ressources
- ⚡ inefficacité ou déséquilibre des modèles économiques passés

Dans ce contexte, les ressources naturelles ne profitent ni à l’État ni aux communautés locales.

2. Une réponse systémique : le programme Axis

Le programme Axis vise à corriger ces déséquilibres en introduisant un modèle intégré fondé sur la tokenisation. Il repose sur deux piliers complémentaires :

- ⚡ GoldConnect, dédié à l’or, avec le token SGRT
- ⚡ MACC, dédié au carbone forestier

La tokenisation consiste à créer un double numérique d’un actif réel, inscrit sur une blockchain. Cela permet de garantir :

- ⚡ la traçabilité des ressources
- ⚡ la transparence des transactions
- ⚡ la sécurisation des flux financiers



Cette approche transforme la ressource naturelle en actif financier tout en conservant son ancrage dans l’économie réelle.

3. Une transformation de la chaîne de valeur




Axis introduit une transformation complète des chaînes de production.

Dans le secteur aurifère :

- ⚡ marquage ADN des pépites dès l’extraction
- ⚡ transport sécurisé par drones

-  raffinage en Suisse selon des standards internationaux
-  adossement des tokens à de l'or physique




Dans le secteur forestier :

-  gestion communautaire des forêts
-  amélioration des pratiques agricoles et environnementales
-  création de crédits carbone traçables et certifiés

Ces innovations permettent de passer d'une économie informelle et opaque à un système structuré, sécurisé et intégré aux marchés internationaux.

4. Un nouveau modèle de répartition de la valeur





L'un des apports majeurs du programme réside dans la redistribution des revenus :

-  40 % des revenus aurifères reversés aux coopératives
-  financements directs pour les infrastructures locales
-  partage équitable des revenus carbone avec les communautés

Contrairement aux modèles traditionnels, les actifs restent la propriété des communautés et de l'État, renforçant ainsi la souveraineté économique.

5. Une ambition politique et géopolitique




Axis ne se limite pas à un projet économique. Il s'inscrit dans une stratégie plus large:

-  reprise de contrôle des ressources nationales
-  réduction de la dépendance à l'aide internationale
-  stabilisation des régions en coupant les financements des groupes armés
-  repositionnement de la RDC sur des marchés stratégiques (or, carbone)

Le modèle pourrait également être exporté à d'autres pays africains.

6. Une convergence entre finance, technologie et développement durable

Enfin, Axis incarne une convergence inédite :

-  finance (actifs tokenisés, accès aux investisseurs internationaux)
-  technologie (blockchain, drones, traçabilité)
-  développement durable (protection des forêts, agriculture, emplois locaux)

Il propose ainsi un modèle hybride visant à réconcilier exploitation des ressources, justice sociale et impératifs climatiques.

Conclusion

L'ensemble des articles décrit une tentative ambitieuse de refonder le modèle extractif africain. Axis apparaît comme un prototype de transformation systémique, où la technologie devient un levier de souveraineté, de transparence et de redistribution.

Son succès dépendra toutefois de sa capacité à maintenir la confiance, à garantir la crédibilité des actifs (notamment carbone) et à s'inscrire durablement dans les institutions nationales et les marchés internationaux.

Article 1 L’Opinion

Titre : Développement : l’innovation financière au service des communautés
Journaliste : Rémy Darras

Cet article analyse une initiative innovante en République démocratique du Congo (RDC), visant à transformer la gestion et la valorisation des ressources naturelles grâce à la technologie financière. Malgré son immense richesse en minerais et en ressources forestières — illustrée dès la première page par une vue aérienne dense de la forêt congolaise — le pays reste marqué par une pauvreté extrême, avec environ 75 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté. Cette situation paradoxale s’explique par des facteurs structurels : conflits armés, corruption, captation des ressources par des acteurs externes et circuits informels.

Face à ces dysfonctionnements, le programme Axis propose une rupture en s’appuyant sur la tokenisation des ressources naturelles. Concrètement, il s’agit de créer des représentations numériques (tokens) d’actifs réels — forêts et or — inscrites sur une blockchain, garantissant transparence, traçabilité et sécurité. Cette innovation permet de suivre les ressources, d’éviter les détournements et de mieux redistribuer la valeur générée.

Le projet trouve son origine dans une demande des communautés locales elles-mêmes, notamment des coopératives forestières, qui souhaitent reprendre le contrôle sur leurs ressources. Alain Lemieux, entrepreneur canadien à la tête de Phoenix Capital, a joué un rôle central dans la structuration du dispositif. Celui-ci a ensuite été institutionnalisé avec le soutien du gouvernement congolais et du Fonds social de la RDC, donnant naissance au programme Axis en 2025.

Axis repose sur deux instruments principaux :

-  le Sovereign Gold Reserve Token (SGRT) pour l’or
-  le Forest Carbon Reserve Token (FCRT) pour les ressources forestières

Ces deux tokens sont complémentaires et s’inscrivent dans une logique globale de valorisation économique des ressources naturelles.

Le dispositif s’appuie également sur un écosystème technologique avancé. Des drones sont utilisés pour surveiller les sites miniers et transporter les ressources, réduisant ainsi les risques liés aux attaques ou aux détournements. Les transactions financières sont digitalisées et les revenus versés directement aux communautés, limitant les intermédiaires et les pratiques frauduleuses.

Dans le secteur aurifère, le programme GoldConnect vise à formaliser l’exploitation artisanale, historiquement dominée par l’informel. Les coopératives minières sont intégrées dans un cadre structuré leur permettant de produire un or traçable, éthique et vendu à sa juste valeur. Ce modèle contribue également à couper les sources de financement des groupes armés, souvent alimentés par l’exploitation illégale des ressources.

Un aspect fondamental du programme est la conservation de la propriété des actifs par les communautés. Contrairement aux modèles classiques d’investissement, où les capitaux étrangers prennent le contrôle des ressources, Axis maintient les actifs dans

les mains locales. Cela marque une volonté de renforcer la souveraineté économique du pays et de corriger des accords passés jugés défavorables.

Enfin, le programme Axis s'inscrit dans une perspective plus large : celle d'un nouveau modèle de développement pour l'Afrique. Alors que l'aide internationale tend à diminuer, la tokenisation pourrait offrir une alternative en mobilisant les ressources internes sans recourir à l'endettement. Le modèle suscite déjà l'intérêt d'autres pays africains et pourrait être étendu à d'autres secteurs, comme le café ou le cacao.

En somme, cet article met en lumière une initiative ambitieuse qui combine innovation technologique, justice économique et souveraineté, avec l'objectif de transformer profondément la manière dont les ressources naturelles profitent aux populations locales.

Article 2 L’Opinion






Titre : Alain Lemieux : « Chaque coopérative bénéficiera de 2,5 millions de dollars au profit de sa communauté »

Journaliste : Rémy Darras

Cet article prend la forme d’un entretien avec Alain Lemieux, président de Phoenix Capital, acteur central du programme Axis en République démocratique du Congo (RDC). Il détaille le fonctionnement du volet aurifère du programme, GoldConnect, ainsi que la logique économique et sociale du token Sovereign Gold Reserve Token (SGRT).

Lemieux explique d’abord que le SGRT n’est pas un simple produit financier spéculatif, mais un instrument structuré adossé à une ressource réelle : l’or. Sa distribution est volontairement progressive et réservée dans un premier temps à des investisseurs institutionnels (banques privées, fonds ESG, family offices), via des transactions de gré à gré. L’objectif est de garantir la stabilité du système avant une ouverture plus large à l’international.

Le SGRT se distingue par sa complexité et sa polyvalence. Il combine plusieurs fonctions :

-  réserve de valeur indexée sur l’or
-  accès à la production aurifère primaire
-  rendement en nature (or et crédits carbone)
-  utilité transactionnelle via un token
-  possibilité de conversion en or physique

Ainsi, il ne se contente pas de suivre le prix de l’or, mais propose une exposition intégrée à toute la chaîne de valeur, de l’extraction à l’usage monétaire. La hausse récente du cours de l’or renforce d’ailleurs son attractivité, puisque chaque token est adossé à un gramme de métal.

Le cœur du projet réside cependant dans la répartition de la valeur au profit des communautés locales. Selon Lemieux, environ 40 % du prix de vente de l’or revient directement aux coopératives minières. À cela s’ajoutent deux mécanismes complémentaires :

-  2,5 % des ventes alimentent un fonds de développement durable
-  un investissement initial de 2,5 millions de dollars par coopérative est consacré aux infrastructures locales (santé, éducation, etc.)

Ces éléments traduisent une volonté claire de corriger les déséquilibres historiques du secteur minier, où les producteurs locaux captaient une part marginale de la richesse générée.

Le programme vise également à transformer en profondeur le fonctionnement de l’exploitation artisanale. Les coopératives intégrées à GoldConnect bénéficient d’un cadre structuré : financement, équipements, formation, sécurité et accompagnement technique. Elles deviennent des acteurs formalisés, intégrés dans une chaîne de valeur transparente, avec une rémunération stabilisée pour les travailleurs.

Un enjeu majeur est la lutte contre les circuits informels et illicites. L'article souligne que l'or congolais échappe largement au pays, transitant clandestinement vers des pays voisins avant d'être exporté vers des marchés internationaux comme Dubaï. Ce phénomène prive l'État, les communautés et les producteurs d'une part essentielle de la valeur. GoldConnect ambitionne de mettre fin à cette situation en instaurant traçabilité et transparence.

Au-delà de la production minière, le programme s'inscrit dans une logique de développement économique local. Il vise à créer des emplois dans des secteurs connexes (logistique, maintenance, sécurité, transformation, agroforesterie), tout en réduisant les activités les plus dangereuses. La semi-industrialisation du secteur permet ainsi une montée en compétence des travailleurs et l'émergence d'un tissu entrepreneurial local.

Enfin, Alain Lemieux insiste sur la philosophie du projet : il ne s'agit pas de capter la valeur au détriment des artisans, mais de construire avec eux un modèle équitable, fondé sur la formalisation, la traçabilité et le partage de la richesse. L'objectif est de faire en sorte que les ressources naturelles bénéficient enfin prioritairement aux communautés qui les exploitent.

Article 3 L'Opinion

Titre : Comment la RDC veut se positionner sur le marché du carbone
Journaliste : Rémy Darras

Cet article analyse la stratégie de la République démocratique du Congo (RDC) pour s'imposer sur le marché international du carbone à travers l'initiative MACC (Marché du carbone communautaire), intégrée au programme Axis. Le texte s'inscrit dans un contexte de défiance croissante envers les mécanismes de compensation carbone, marqués par des scandales récents et des critiques sur leur crédibilité.

Le point de départ est une crise de confiance. Une enquête internationale a révélé que 90 % des crédits carbone forestiers certifiés par Verra seraient inefficaces ou fictifs, tandis qu'en RDC, des millions d'hectares ont été accaparés par des acteurs privés qualifiés de « cow-boys du carbone ». Ces dérives ont contribué à marginaliser les communautés locales et à décrédibiliser le marché. Par ailleurs, malgré son immense potentiel écologique — illustré notamment par les images de forêts denses présentées en pages 1 et 3 — le bassin du Congo ne capte qu'une faible part des financements climatiques mondiaux.

Face à cette situation, le MACC propose un modèle alternatif fondé sur une reprise en main du marché par l'État et les communautés locales. Piloté par Phoenix Capital et le Fonds social de la RDC, le programme est dirigé opérationnellement par Mathieu Auger-Schwartzberg, spécialiste reconnu des politiques forestières internationales.

L'originalité du MACC repose sur plusieurs principes structurants. D'abord, la gestion communautaire des ressources forestières : les populations locales ne sont plus marginalisées mais placées au cœur du dispositif. Elles participent à la gouvernance et bénéficient directement des revenus générés. Un mécanisme de partage équitable des bénéfices est mis en place, permettant aux communautés de décider de l'utilisation des fonds (infrastructures, développement agricole, redistribution directe).

Ensuite, le programme vise à améliorer la gestion écologique des forêts. L'objectif est d'augmenter leur capacité de séquestration du carbone grâce à des pratiques durables, combinant agriculture vivrière et agriculture de rente. Cette approche vise à concilier protection de l'environnement, sécurité alimentaire et développement économique local.

Le MACC s'inscrit également dans une logique d'industrialisation et de standardisation du marché carbone. Pour restaurer la confiance des investisseurs, la RDC met en place un cadre institutionnel solide : création d'une autorité de régulation (ARMCA), élaboration d'un registre national et alignement sur les standards internationaux ESG. Le processus de certification des crédits est prévu sur une période de 18 à 24 mois.

Le déploiement du programme est ambitieux. Il concerne initialement 15 millions d'hectares répartis sur plusieurs provinces, avec l'implication de plus de 200 communautés, et pourrait s'étendre à terme à une grande partie du territoire national. L'objectif est également économique : faire passer le prix de la tonne de carbone congolaise de 5 dollars à 20–25 dollars, en améliorant la crédibilité et la qualité des crédits.

Enfin, l'article souligne l'importance stratégique des forêts congolaises à l'échelle mondiale. Elles stockent environ 90 milliards de tonnes de carbone, soit l'équivalent de plusieurs années d'émissions globales. Leur valorisation économique est présentée comme un enjeu majeur, non seulement pour la RDC, mais pour la lutte contre le changement climatique.

Ainsi, le MACC apparaît comme une tentative de refonder le marché du carbone sur des bases plus justes, transparentes et durables, en conciliant impératifs environnementaux, souveraineté nationale et développement des communautés locales.

Article 4 L’Opinion

Titre : Des mines artisanales à la Suisse : itinéraire d’un « token » d’or
Journaliste : Rémy Darras

Cet article propose une plongée concrète dans le fonctionnement du dispositif GoldConnect, en suivant le parcours de l’or congolais depuis son extraction artisanale jusqu’à sa transformation en actif financier international via le Sovereign Gold Reserve Token (SGRT). Il illustre ainsi, de manière opérationnelle, la manière dont la tokenisation transforme la chaîne de valeur minière.

Le point de départ est un constat critique : environ 90 % de l’or extrait en RDC échappe aux circuits officiels, alimentant des réseaux informels et privant le pays, les communautés et l’État de revenus essentiels. Le projet GoldConnect vise à inverser cette logique en rendant chaque pépite traçable, transparente et éthique grâce à la technologie.

Le principe fondamental du SGRT est simple : créer un double numérique infalsifiable d’un actif physique, en l’occurrence l’or. Chaque token est adossé à un gramme d’or réel, garantissant sa valeur. Comme le montre l’image de la page 1 — une pépite associée à une représentation numérique — l’objectif est précisément de relier le monde physique et le monde digital.

La première innovation clé réside dans le marquage des pépites dès l’extraction. Un spray ADN à base de nanoparticules est appliqué sur l’or, permettant d’enregistrer des informations précises : origine, conditions d’extraction, identité des producteurs. Ces données sont ensuite inscrites sur une blockchain, assurant leur traçabilité tout au long de la chaîne.

La deuxième innovation concerne la logistique et la sécurité. L’or, une fois extrait et transformé en plaques, est transporté par drones sur de longues distances, évitant les routes terrestres dangereuses, souvent contrôlées par des groupes armés. Cette utilisation de drones — illustrée dans le texte comme une technologie initialement militaire — permet de sécuriser le transport et de réduire les risques de vol ou de détournement.

Une fois sorti du territoire congolais, l’or est acheminé vers la Suisse, où il est raffiné selon les standards internationaux (LBMA 999), audité, puis stocké dans des infrastructures sécurisées comme les ports francs de Genève. Cette étape garantit la crédibilité du dispositif sur les marchés financiers internationaux.

Le modèle économique du SGRT repose sur une intégration complète de la chaîne de valeur. Sur une période de 15 ans, environ 50 tonnes d’or devraient être tokenisées, correspondant à 50 millions de tokens. Une partie de cette production (25 %) est destinée à constituer des réserves stratégiques, nécessaires pour assurer la convertibilité future du token en or physique. Les 75 % restants financent les opérations : rémunération des coopératives, équipements, infrastructures.

Le SGRT offre également des avantages aux investisseurs. Grâce à un système de NFT (Access Pass), ils peuvent accéder à l’or primaire avec une décote garantie de 5 %, ce qui renforce l’attractivité du dispositif. Le token devient ainsi un instrument hybride, à la fois financier, productif et tangible.

Au-delà de la technologie, l'article met en évidence un enjeu fondamental : la transformation d'une filière informelle en une économie structurée. En assurant la traçabilité, la sécurité et la transparence, GoldConnect vise à réintégrer l'or congolais dans des circuits officiels et à redistribuer la valeur de manière plus équitable.

Ainsi, cet article illustre concrètement comment la blockchain, combinée à des innovations logistiques et industrielles, peut refonder une chaîne de valeur entière, en reliant exploitation artisanale, marchés financiers et gouvernance internationale.